

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 11.09.2025
. d'affichage : 11.09.2025

N° de la délibération : 2025-122

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63
. présents : 47
. votants : 57

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 septembre, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, BARBIER Marc, BRUCHET Antoine, CARPENTIER Pierre, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, MM. DELVILLE Jean-Pierre, FORMAN Nicolas, FRIZON Hervé, FRISON Fabrice, GRIMAUX Patrice, JOLY Vincent, MERLIER Jacques, MUSEUX Gérard, ORIER Francis, PECRIAUX Lucas, Mme RAGUENEAU Françoise, M. RICHARD Jean-Edouard, Mme VASSEUR Julie,

Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme DELEFORTRIE Luciane.
M. FRIZON Hervé avait donné pouvoir à Mme LEFEVRE Sandra.
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.
M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à M. SALOME André.
M. MERLIER Jacques avait donné pouvoir à M. WISSOCQ Jean-Marc.
M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.
M. ORIER Francis avait donné pouvoir à Mme VERGULDEZOONE Nathalie.
M. PECRIAUX Lucas avait donné pouvoir à Mme COULON Stéphanie.
Mme RAGUENEAU Françoise avait donné pouvoir à Mme POLLARD Corinne.
M. RICHARD Jean-Edouard avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.

M. ACQUAIRE Alain était représenté par M. ZIENTEK Sébastien, suppléant.
M. GRIMAUX Patrice était représenté par Mme BELLEGUEULE Francine.

Secrétaire de séance : Mme Catherine LARDOUX

OBJET :

SUBVENTIONS POUR MANIFESTATIONS CULTURELLES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2023-44 relative au règlement des subventions culturelles définissant les critères éligibles et le plafonnement de la subvention à 30 % du budget du projet,

Considérant que la Communauté de Communes soutient les activités culturelles locales dès lors qu'elles promeuvent les traditions locales et présentent une dimension excédant les frontières communales et le territoire de l'Est de la Somme,

Vu l'avis favorable de la Commission Culture du 10 septembre 2025,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 43 voix pour, 6 voix contre (Mmes CHAPUIS-ROUX Elodie, DELEFORTRIE Luciane, MM. DUCAMPS Thomas, FRIZON Hervé, LALOI François, Mme LEFEVRE Sandra), 7 abstentions, MM. DE WITASSE THEZY Charles, LEPERE Didier, ORIER Francis, VASSENT Christophe, Mme VERGULDEZOONE Nathalie, M. ZIENTEK Sébastien Mme ZURICH Christine), M. DEMULE Frédéric n'a pas pris part au vote,

. approuve l'octroi des subventions suivantes :

. 1500€ au bénéfice du comité des fêtes Morchain/Potte pour sa manifestation annuelle le Festival de Musique de Potte des 14 et 15 juin 2025,

. approuve l'octroi des subventions « hors grille » :

. 8000€ à l'association Les Amis du Château pour l'organisation de la Médiévale de Ham des 19, 20 et 21 septembre 2025,

. autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Le secrétaire de séance,

